

## MOUVEMENT 2016 - APPEL A CANDIDATURES

### Conseiller pédagogique départemental en éducation musicale du département des Vosges

#### Pôle 1er degré

Téléphone  
03 29 64 80 33

Courriel  
ce.ia88-premier-degre@ac-  
nancy-metz.fr

17-19 rue Antoine Hurault  
88000 ÉPINAL

Heures d'ouverture au public  
8H00 – 12H00  
14H00 – 17H00

Tel  
03 29 64 80 80  
Fax  
03 29 64 00 72

**Lieu d'exercice** : DSDEN des Vosges

**Titre requis** : CAFIPEMF Option Éducation Musicale (ou engagement à le passer)

#### Missions :

- Permettre à tous les élèves de bénéficier de l'enseignement en éducation musicale inscrit dans les programmes et auquel ils ont droit
- Impulsion, accompagnement et suivi des actions pédagogiques et éducatives dans le domaine de l'éducation musicale, en lien avec le plan départemental de formation et la politique académique
- Conseils, aide et suivi pédagogiques aux enseignants en ce qui concerne la mise en œuvre de l'éducation musicale (répertoire de chants, programmations, progressions, modules d'apprentissage, évaluation des acquis des élèves *etc.*)
- Participation active aux travaux du GTD « arts et culture »
- Aide à la mise en œuvre et au respect des textes officiels dans le domaine de l'éducation musicale en particulier, et du PEAC en général
- Elaboration et encadrement de stages de formation continue en éducation musicale (et d'animations pédagogiques de circonscription)
- Production, mutualisation de ressources, de pratiques et d'outils pédagogiques, notamment au sein du GTD « arts et culture » et à l'occasion des journées de formateurs
- Suivi et développement de la charte du chant choral
- Suivi et coordination des CHAM (en lien avec l'IEN CCPD concerné)
- Etablissement et maintien de relations constructives avec les partenaires départementaux et académiques, dans l'action artistique en général et musicale en particulier
- Personne-ressource pour les directeurs d'écoles et les enseignants
- Représentation de l'IA-DASEN ou de l'IANA dans différentes réunions ou manifestations
- Suivi du site informatique éducation musicale de la DSDEN
- Accompagnement, renforcement et développement d'actions musicales (*e.g.* écoles qui chantent)
- Elaboration, réalisation et suivi de projets musicaux et interdisciplinaires (articulation de l'éducation musicale avec les arts visuels, avec les langues vivantes étrangères et la maîtrise de la langue, notamment)
- Organisation de rencontres musicales en liaison avec les partenaires

#### Compétences requises :

- Connaître le solfège et disposer d'une solide culture musicale
- Pratique musicale requise (instrumentale et/ou chorale)
- Savoir analyser des pratiques, dégager des priorités et apporter des conseils dans le

champ musical

- Savoir planifier, préparer des réunions et organiser des actions de réflexion et de formation
- Savoir animer un groupe dans le cadre de la formation de formateurs
- Communiquer, négocier, argumenter avec les différents interlocuteurs et partenaires
- Connaître les principaux partenaires de l'Éducation nationale dans les Vosges et dans l'académie
- Rechercher, se former, actualiser ses connaissances
- Produire et mettre à disposition des documents pédagogiques et didactiques
- Synthétiser différents éléments en vue de communication (enquêtes, notamment)
- Connaître les textes officiels en vigueur et effectuer une veille régulière
- Compétences relationnelles avérées et sens du travail d'équipe
- Capacité à mettre en perspective son expertise dans le cadre d'actions interdisciplinaires
- Faire preuve d'engagement professionnel, de disponibilité et d'anticipation
- Témoigner un esprit d'initiative, se montrer créatif et réactif

2 / 2

**Sujétions / Contraintes :**

Poste non ouvert aux enseignants exerçant à temps partiel.

**Renseignements :**

IEN Adjoint des Vosges : 03.29.64.80.47 ou [remy.haydont@ac-nancy-metz.fr](mailto:remy.haydont@ac-nancy-metz.fr)